

Le Socialiste

41e année - Rs 5.00 - No 10658 - JEUDI 17 AOÛT 2023 «Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire» - Jaurès

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

JIOI 2023 : Le Premier ministre exhorte les athlètes à rendre Maurice fier de leurs performances



Jour de l'Indépendance de l'Inde:

Le Premier ministre transmet ses meilleures vœux pour la prospérité continue de l'Inde

Page 3

Foot News



Man Utd 1-0 Wolves

Page 8

L'équipe d'Erik ten Hag remporte la victoire contre l'équipe de Gary O'Neil



Page 8

En Argentine, l'économie «chancelle» après la percée de Javier Milei



Page 4

France : des campings évacués en raison d'un violent incendie dans les Pyrénées-Orientales



Page 4

En Chine, pour cacher le taux de chômage des jeunes qui s'envole, on ne publie plus les chiffres



Page 5

Coupe du monde féminine

L'Espagne bat la Suède et se qualifie pour la finale

A la télé aujourd'hui



06.35 Serial: Seal Team
07.20 Serial: Le Livre Perdu Des Sortilèges
08.05 Serial: Chicago Med
09.30 Le Chemin Du Destin
09.55 A Que No Me Dejas
10.30 The Gardener's Daughter
10.55 Tele: Marimar
12.00 Le Journal
12.25 Sublime Mensonge
13.15 Tele: Fierce Angel



07.09 Local: Toc Toc Doc
09.01 Local: Proze Dime
11.00 Local: Les Klips
12.03 Local: Rodrig Spor
12.26 Local: Saver Kil Tirel
13.05 Local: Toc Toc Doc
13.23 Local: En Forme
13.42 Local: Agir Ensemble
14.09 Rodrig: Klip Seleckson

15.45 Local: Come On Let's Dance
17.05 Local: Radio Vision
18.00 Imperio De Mentiras
18.31 A Que No Me Dejas
19.00 Live: Zournal Kreol
19.20 Le Mag De L'Emploi
19.41 Rodrig: Li Bon Ou Konnin
19.48 Local: Les Grandes Lignes
20.30 Local: Mots & Ecrits
21.00 Local Radio Vision
23.00 Le Journal
23.20 Local: Groov'in



07.00 Serial: Chacha Bhatija
08.04 Local: Shrawan Maas Sandesh
08.31 Local: Tirth Yatra
09.05 Local: Anjoria
09.35 Local: Virasat
09.50 Local: Gyan Vigyan
10.06 Serial: Suhani Si Ek Ladki
11.27 Radha Krishna
12.00 Film: Maa Baap



06.03 Mag: Motorweek
07.34 Mag: The Inside Story
10.27 Doc: Cholitas
11.14 Mag: Motorweek
11.44 Mag: Vous Et Nous
12.13 Mag: Arts Unveiled
13.09 Doc: Nos Cinq Sens
14.30 Mag: Human Nature
15.13 D.Anime: Early Learning
15.15 D.Anime: Robin Des

15.30 Serial: Badki Malkaain
16.00 Serial: Agniphera
18.00 Live: Samachar
18.30 Other: Radha Krishna
19.06 Local: Sawdhan
20.03 Local: Hunarbaaz
20.30 Serial: Surya Puran
22.02 Serial: Jag Jaanani Maa
22.47 Jijaji Chhat Par Hain
23.30 Serial: Yeh Teri Galiyan



14.25 Zindagi Mere Ghar Aana
15.30 Film: Billoo Baadshah Stars: Shatrujan Sinha, Anita Raj, Govinda
18.00 Live: Samachar
18.30 Kundali Bhagya
19.00 Udaariyaan
19.30 Kuch Rang Pyar Ke

Aise..
20.00 Sasural Simar Ka 2
20.30 Radha Krishna
21.02 Anupamaa
21.30 Mere Sai
22.01 Kismat Ki Lakiron Se
22.31 Kabhi Kabhie Lttefaq Sey
22.59 Patiala Babes
23.30 Film: Billoo Baadshah
02.30 Serial: Udaariyaan

Le Socialiste

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

Directeur-Rédacteur en chef: Vedi Ballah

Administration: 2ème étage, Cubic Court, 30A, rue Mère Barthélemy, Port-Louis
Tel: 214 1584 -- Tel/Fax: 208 8003

E-mail: lapresselibreesocialiste@yahoo.fr
Website: Lesocialiste.info

Facebook: Lesocialiste.info

Afrique **Le film "Barbie" discrètement retiré des salles en Algérie**

Le film "Barbie", qui cartonne dans les box offices occidentaux, n'est plus disponible dans les rares salles de cinéma en activité en Algérie. Diffusé depuis trois semaines, le film a fini par être discrètement retiré des écrans pour "atteinte à la morale", selon des médias locaux.

Les aventures de la célèbre poupée de Mattel ne sont plus les bienvenues en Algérie. Le pays a retiré de ses cinémas le film "Barbie" pour "atteinte à la morale", après une sortie en salles le 19 juillet, ont indiqué plusieurs médias de ce pays du Maghreb.

Selon le site d'information en ligne 24H Algérie, qui cite des "sources bien informées", le film a été déprogrammé de toutes les salles du pays pour "atteinte à la morale".

Dimanche, les propriétaires de cinémas ont modifié les programmes en supprimant le film de Greta Gerwig, sans fournir de raisons.

"Des scènes destinées à un public adulte"

Le distributeur a aussi annoncé la déprogrammation du film, sans apporter de précisions.

"L'Algérie a fini par être gagnée par la polémique sur Barbie à cause de scènes destinées à un public adulte" et d'allusions à l'homosexualité, a expliqué le site d'information TSA.

Près de 48 heures après cette



déprogrammation, le ministère algérien de la Culture, qui annonce habituellement les interdictions de films en précisant les raisons, est toujours silencieux.

Jeudi dernier, le Koweït l'avait interdit pour "atteinte à la morale publique".

Envolée de ventes de Barbie

La veille, le ministère libanais de la Culture indiquait avoir demandé son interdiction, estimant qu'il faisait "la promotion de l'homosexualité", sur fond de rhétorique hostile aux minorités sexuelles croissante dans l'un des pays les plus libéraux du Moyen-Orient.

"Barbie" n'est toujours pas diffusé

au Qatar, qui n'a toutefois pas fait d'annonce officielle à ce sujet.

Près d'un mois après sa sortie, le film "Barbie" est toujours en tête du box-office nord-américain et a dépassé le milliard de dollars au box-office mondial.

Déjà phénomène culturel, cette production à gros budget, qui a fait l'objet d'une intense campagne marketing, a entraîné une déferlante en camaïeu de rose dans le monde – vêtements, accessoires divers, patins à roulettes, etc.

La sortie de "Barbie" a également provoqué une envolée des ventes de poupées du groupe américain Mattel.

Donald Trump inculpé de tentative de manipulation de la présidentielle de 2020 en Géorgie

Un grand jury de Géorgie, dans le sud des États-Unis, a inculpé lundi l'ancien président Donald Trump pour avoir tenté d'inverser le résultat de l'élection présidentielle de 2020 dans cet État. Il s'agit de sa quatrième inculpation. La procureure, qui enquête depuis 2021 sur cette affaire, a affirmé vouloir un procès "dans les six mois".

La justice de Géorgie a inculpé lundi 14 août à Atlanta l'ex-président américain Donald Trump et 18 autres personnes pour leurs tentatives présumées illicites d'obtenir l'inversion du résultat de l'élection de 2020 dans cet État-clé. Il s'agit de la quatrième inculpation pénale en moins de six mois pour Donald Trump, en campagne pour la primaire républicaine pour reconquérir la Maison Blanche en 2024.

La procureure du comté de Fulton, Fani Willis, a recouru à une loi en vigueur en Géorgie sur la délinquance en bande organisée, utilisée notamment contre les gangs et prévoyant des peines de cinq à vingt ans de prison. Malgré la défaite du président sortant en Géorgie en 2020, "Trump et les autres prévenus ont refusé de reconnaître qu'il avait perdu et ont en connaissance de cause et délibérément participé à un complot pour changer illégalement le résultat de

l'élection en sa faveur", selon l'acte d'accusation.

Donald Trump et ses 18 coaccusés ont jusqu'au 25 août pour se présenter devant la justice de Géorgie, a indiqué Fani Willis. La procureure, qui enquête depuis 2021 sur cette affaire, a affirmé vouloir un procès dans cette affaire "dans les six mois".

Un grand jury réuni dans la capitale de cet État du sud-est du pays a approuvé cette inculpation au terme d'une journée de déposition des témoins cités par l'accusation. Ce panel de citoyens investis de pouvoirs d'enquête a été constitué par Fani Willis afin de déterminer s'il existait assez d'éléments pour inculper Donald Trump, notamment pour des faits de fraudes et d'ingérences électorales.

"Partisane enragée"

Ce dernier a de nouveau attaqué la procureure, dans un communiqué de sa campagne lundi soir, la traitant de "partisane enragée" servant les intérêts du président démocrate Joe Biden. "Willis a stratégiquement ralenti son enquête pour interférer au maximum avec la course à la présidentielle de 2024 et nuire à la campagne Trump dominante" dans les sondages, selon ce texte, sans confirmation explicite de son inculpation.

L'enquête a été déclenchée par un appel téléphonique en janvier 2021 de Donald Trump – dont l'enregistrement a été rendu public – dans lequel il demandait à un haut responsable local

de "trouver" les quelque 12 000 bulletins de vote à son nom qui lui manquaient pour remporter cet État.

Pour prévenir d'éventuelles pressions ou violences, des barrières de sécurité avaient été installées devant le tribunal à Atlanta. Contrairement aux procès fédéraux, les débats devant la justice en Géorgie sont télévisés, mais le magnat de l'immobilier, qui doit une bonne partie de sa célébrité à l'animation d'une émission de téléréalité, devrait être autorisé à s'y faire représenter.

Trump favori de la primaire

Même en cas de victoire en 2024, s'il est condamné, il ne pourra ni se gracier lui-même ni obtenir l'abandon des poursuites par le bureau du procureur, puisqu'il s'agit d'une affaire au niveau de l'État de Géorgie sur laquelle l'État fédéral n'a pas autorité.

Cette procédure porte sur une partie des faits visés par l'inculpation le 1er août de Donald Trump devant un tribunal fédéral à Washington pour ses manœuvres présumées illégales lors de l'élection de 2020 dans sept États cruciaux, dont la Géorgie.

L'ancien président, qui écrase ses adversaires dans les sondages pour la primaire républicaine, doit également être jugé en mars et mai 2024. Il devra répondre de l'achat du silence d'une actrice de films X, devant la justice de l'État de New York, puis de sa présumée négligence dans la gestion de documents confidentiels, devant la justice fédérale en Floride.

JIOI 2023 : Le Premier ministre exhorte les athlètes à rendre Maurice fier de leurs performances

Dans le cadre des Jeux des îles de l'Océan Indien (JIOI) qui se tiendront du 25 août au 03 septembre 2023 à Madagascar, le Premier ministre, M. Pravind Kumar Jugnauth, accompagné du ministre de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, M. Jean Christophe Stephan Toussaint, a rencontré les athlètes mauriciens, lors d'un rassemblement qui s'est tenu, au Complexe sportif national de la Côte d'Or.

S'adressant aux athlètes mauriciens, le Premier ministre a déclaré que le gouvernement investit massivement dans les infrastructures sportives pour que les athlètes puissent s'entraîner dans les meilleures conditions possibles. Le Complexe sportif national de la Côte d'Or, a-t-il souligné, est un autre projet majeur qui contribue à promouvoir une culture des sports d'élite à Maurice. Cela, a-t-il dit, est conforme à la vision du gouvernement de mettre en place des infrastructures de pointe permettant aux athlètes de développer leurs compétences et de participer à des compétitions internationales.

Il a également félicité les athlètes mauriciens pour avoir remporté 12 médailles dont six médailles d'or lors de la 9e édition des Jeux de la Francophonie, ajoutant que leurs brillantes performances démontrent qu'une culture du sport d'élite est déjà établie dans le pays. Il a par ailleurs



souligné que les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 seront une occasion unique pour les athlètes de montrer leurs capacités face à des athlètes de haut calibre.

En vue des JIOI 2023, le Premier ministre Jugnauth a informé qu'une somme d'environ Rs 53 millions et Rs 9 millions supplémentaires ont été déboursées pour la

préparation des athlètes. Il a en outre indiqué qu'une délégation d'environ 700 personnes représentera Maurice pour les prochains événements multisports qui rassembleront également des athlètes d'autres pays. Les Jeux, a-t-il dit, fourniront une plate-forme pour améliorer le réseautage et consolider davantage l'amitié et la solidarité entre les athlètes de la région de

l'océan Indien.

Le Premier ministre a exhorté les jeunes athlètes à maintenir la discipline, l'unité, la fraternité et la paix avec leurs pairs des pays participants et à faire flotter haut le drapeau mauricien avec leurs performances remarquables. Il a rappelé que Maurice avait accueilli les précédents Jeux de JIOI et avait empoché un total de 224 médailles dont 92 médailles d'or. Il a exprimé l'espérance que l'équipe mauricienne rendra le pays fier en remportant plus de médailles.

Quant au ministre Toussaint, il a appelé les participants à promouvoir une bonne image du pays et à suivre et respecter toutes les consignes et leur a rappelé qu'ils seront les ambassadeurs de Maurice à Madagascar. Il a également remercié tous les sponsors et parties prenantes pour leur implication dans la préparation et l'entraînement des athlètes.

Il a appelé la population et les institutions à arborer fièrement le drapeau mauricien sur le toit de leurs maisons et bâtiments en signe d'encouragement et de motivation à l'équipe mauricienne. Le ministre des Sports a exprimé sa satisfaction quant à la formation des athlètes et a ajouté qu'il attend avec impatience leurs brillantes performances aux Jeux.

Jour de l'Indépendance de l'Inde : Le Premier ministre transmet ses meilleurs vœux pour la prospérité continue de l'Inde

Le drapeau national de l'Inde a été hissé par le haut-commissaire de l'Inde à Maurice, Mme K. Nandini Singla, lors d'une cérémonie organisée pour célébrer le 76e anniversaire de la fête de l'indépendance de la République de l'Inde.

La cérémonie du levée du drapeau qui s'est tenue au Centre Indira Gandhi pour la culture indienne à Phoenix, a également été suivie par des citoyens indiens résidant à Maurice. Les célébrations ont été marquées par le lancement d'un livret comprenant tous les détails relatifs à la carte de citoyen d'outre-mer de l'Inde et un spectacle culturel.

Dans son allocution à l'occasion, la Haut-Commissaire, Mme K. Nandini Singla, a transmis ses meilleurs vœux à tous les Indiens résidant à Maurice alors qu'ils célèbrent l'étape capitale de l'Inde et a exprimé l'espérance pour la poursuite du voyage prospère de l'Inde.

Le Haut-Commissaire de l'Inde a ensuite transmis le message de la Présidente de la République de l'Inde, Mme Draupadi Murmu. Mme K. Nandini Singla a souligné que dans son message, la présidente de l'Inde a parlé du jour historique de l'Inde, le 15 août 1947, lorsque la nation s'est réveillée à une nouvelle aube, alors qu'elle a gagné la liberté de la domination étrangère et la liberté de réécrire son destin.

Elle a souligné que le message du président mettait également l'accent sur l'identité fondamentale de tous les Indiens en tant que citoyens de leur patrie, ce qui les place comme des individus égaux ayant les mêmes opportunités, droits et devoirs et a rendu hommage au Mahatma Gandhi et aux autres combattants de la liberté.

Le message de la présidente Draupadi Murmu englobait divers aspects des progrès florissants de l'Inde, à savoir : son leadership sur le front international, son rôle crucial dans la promotion des objectifs de développement et humanitaires dans le monde ; le pays étant considéré comme un modèle mondial pour sa croissance économique florissante ; son engagement à atteindre les objectifs d'énergie renouvelable, entre autres.

Le Haut-Commissaire a également ajouté que la prési-



dente avait annoncé la création de la Fondation nationale de recherche Anusandhan pour favoriser l'esprit de recherche, d'innovation et d'entrepreneuriat et le déjà lancé Chandrayaan-3 avec son atterrisseur nommé « Vikram » et son rover nommé « Pragyan », qui devraient atterrir sur la lune dans les prochains jours.

La présidente a conclu son message en étayant les nouvelles résolutions de l'Inde et son objectif d'aller de l'avant pour faire de l'Inde une nation inclusive et développée d'ici 2047 et en exhortant tous les Indiens à s'engager à s'acquitter de leur devoir fondamental de tendre vers l'excellence dans tous les domaines de l'activité individuelle et collective afin que la Nation s'élève constamment à des niveaux plus élevés d'effort et de réussite.

Le Premier ministre Jugnauth transmet ses meilleurs vœux pour la poursuite de la prospérité de l'Inde

En ce jour glorieux pour la République de l'Inde, le

Premier ministre, M. Pravind Kumar Jugnauth, dans un message adressé au Premier ministre de la République de l'Inde, M. Narendra Modi, a transmis ses meilleurs vœux pour la poursuite de la prospérité de l'Inde, soulignant que l'Inde indépendante a montré au monde son ingéniosité, son ingéniosité et la résilience inégalées de son peuple et est devenue la cinquième économie mondiale.

Par ailleurs, M. Pravind Kumar Jugnauth a exprimé l'honneur du pays de partager avec l'Inde, des liens fraternels et une relation privilégiée ancrée dans une histoire partagée et des valeurs communes qui, a-t-il souligné, ont abouti à la réalisation de projets nationaux clés dont le Metro Express et des partenariats tels que l'Accord global de coopération et de partenariat économiques.

Le Premier ministre Jugnauth a ensuite félicité le Premier ministre Narendra Modi d'avoir poussé l'Inde plus loin dans sa marche vers le progrès.

En Argentine, l'économie «chancelle» après la percée de Javier Milei

La victoire de l'économiste ultralibéral d'extrême droite aux primaires de dimanche a poussé les autorités monétaires à dévaluer le peso de 20 %. Une mesure pour anticiper la réaction des marchés qui risque d'augmenter encore l'inflation.

Un lundi noir en Argentine : après la gueule de bois politique, le contrecoup économique. Dimanche 13 août, l'économiste ultralibéral et d'extrême droite Javier Milei a terminé en tête des primaires obligatoires censées désigner les candidats à la présidentielle d'octobre avec un peu plus de 30 % des voix. Il devance contre toute attente la droite traditionnelle (28 %) et la gauche péroniste au pouvoir (27 %). Un tremblement de terre politique aux effets très concrets : les autorités monétaires ont décidé de dévaluer le peso d'environ 20 % lundi, anticipant la réaction des marchés à la victoire de ce candidat antisystème qui rêve de supprimer la banque centrale et de dollariser l'économie argentine. De quoi fragiliser un peu plus une économie déjà plombée par une dette extérieure colossale et une inflation endémique, à deux chiffres depuis douze ans, et de 115 % sur un an.

Banco Nación, la plus grande banque publique du pays, affichait lundi un cours officiel du peso à 365,50 pesos pour un dollar, après avoir ouvert à 350, contre 298,50 vendredi à l'avant-veille du scrutin. En un mois, depuis mi-juillet, le peso a perdu 38 % de sa valeur. Sur le marché parallèle des changes, le peso s'échangeait dans l'après-midi à un peu plus de 680 pour un dollar. Dans la foulée, la Banque centrale a annoncé une hausse des taux d'intérêt pour les dépôts à terme de 97 % à 118 %, «en ligne avec le réajustement du taux de change officiel», et afin d'amortir «les anticipations de change, et minimiser la réper-

cussion sur les prix».

Les primaires ont ainsi contraint les autorités monétaires à une mesure drastique pour défendre le peso, alors qu'elles procédaient depuis des mois à des microdévaluations en douceur, dites «crawling peg» ou «change glissant», pour ramener le peso à un taux plus conforme vis-à-vis du dollar. Une conséquence pas si surprenante tant les analystes s'attendaient à une réaction nerveuse des marchés face à des primaires aussi attendues qu'incertaines. Après celles de 2018, la déroute de l'ancien président Mauricio Macri (droite libérale) face à l'actuel chef de l'Etat Alberto Fernández (gauche péroniste) avait fait dévisser le peso de 25 %.

Jeu d'équilibrisme

Cette dévaluation du peso et ses conséquences risquent d'handicaper un peu plus la gauche au pouvoir. Déjà affecté par un score historiquement bas – le plus bas depuis les premières primaires en 2011 pour le camp péroniste –, le candidat Sergio Massa, qui est aussi et surtout ministre de l'Economie, va devoir jouer un jeu d'équilibrisme pour éviter que l'économie sombre sans s'attirer les foudres des électeurs. Car cette dévaluation du peso, tout en le ramenant «à un taux plus proche de sa juste valeur» risque «d'accentuer encore les pressions inflationnistes, peut-être jusqu'à 130-140 %», estime le cabinet de conseil Capital Economics pour qui l'économie «chancelle».

Qui dit plus d'inflation, dit aussi «une récession plus forte que prévu et une forte baisse des salaires réels», résume au quotidien espagnol El País Elisabet Bacigalupo, responsable de l'équipe macroéconomique du cabinet de conseil Abeceb. «Le gouvernement doit éviter une crise macroéconomique, sinon il n'aura aucune chance en octobre, mais en même temps il ne peut pas trop aggraver la détérioration de l'économie avec des mesures d'austérité, car il aura du mal à conserver les votes.» L'inquiétude de la population argentine face



à une prévisible flambée des prix s'est déjà fait sentir lundi à Buenos Aires, la capitale, avec de nombreux magasins qui ont préféré fermer boutique plutôt que de risquer de vendre à perte.

Ce qui risque d'entraîner un paradoxe inquiétant : tout en nourrissant l'incertitude économique, le discours incendiaire de Javier Milei contre la «caste politique» risque de trouver de plus en plus d'écho dans la société argentine si la situation continue de se dégrader dans les prochaines semaines.

Un œil sur le FMI

L'autre grand défi du ministre de l'Economie, Sergio Massa, va être de continuer les pourparlers avec le Fonds monétaire international (FMI) sur le refinancement de la dette argentine envers le Fonds, legs d'un prêt de 44 milliards de dollars (40 milliards d'euros) contracté en 2018 par le gouvernement précédent. Le FMI doit fin août confirmer le versement de 7,5 milliards de dollars (près de 6,9 milliards d'euros) à l'Etat argentin dans le cadre de ce plan, mais l'incertitude née des primaires

«génère des interrogations» sur «la capacité de Sergio Massa à tenir les objectifs» budgétaires notamment agréés avec le FMI, estime l'analyste indépendant Carlos Fara. Pour Capital Economics, l'incertitude accrue va rendre «plus difficile pour le gouvernement et le FMI de considérer la dette argentine tenable».

Des sources dans le milieu de la bourse, contactées par El País, tiennent un discours un tantinet plus rassurant. Selon elle, la dévaluation officielle de lundi a forcément été convenue à l'avance avec le FMI dans le cadre de l'accord conclu à la fin du mois de juillet. D'autant qu'une grande partie des fonds liés au dernier versement sont déjà engagés auprès des créanciers qui ont prêté de l'argent à l'Argentine pour honorer ses engagements auprès de l'organisme international. Le Fonds a d'ailleurs salué lundi «les récentes actions et l'engagement des autorités (argentines) dans le sens d'une stabilité préservée, de la reconstitution de réserves de change, et d'amélioration de l'ordre budgétaire», via la porte-parole Julie Kozack, sans citer explicitement les mesures du jour.

France : des campings évacués en raison d'un violent incendie dans les Pyrénées-Orientales

Plus de 3 000 personnes ont évacué lundi quatre campings et deux lotissements des Pyrénées-Orientales, dans le sud de la France, en raison d'un violent incendie. Les pompiers sont mobilisés pour protéger des flammes les villages de Saint-André et Sorède, ainsi que la ville d'Argelès.

Plus de 3 000 personnes ont été évacuées de différents campings lundi 14 août dans les Pyrénées-Orientales, où un incendie affectant trois communes, dont la station balnéaire d'Argelès-sur-Mer, a parcouru plusieurs centaines d'hectares et menacé des habitations.

«Le feu est en passe d'être fixé mais les soldats du feu restent pleinement mobilisés», a indiqué la préfecture à l'AFP mardi vers 1 h, à propos de cet incendie touchant les communes de Saint-André, Sorède et Argelès, à une vingtaine de kilomètres au sud-est de Perpignan.

«Le feu s'est déclaré peu après 17 h et a parcouru 480 hectares dans une zone périurbaine à forte concentration touristique. La situation était particulièrement délicate en raison de la chaleur intense, de la sécheresse et de vents tourbillonnants jusqu'à 80 km/h», a-t-elle précisé.

Quelque 430 sapeurs-pompiers sont mobilisés depuis 17 h et ont été appuyés jusqu'à la tombée de la nuit par huit Canadair, trois Dash et trois hélicoptères bombardiers d'eau. Les moyens aériens reprendront leurs rotations dès la levée du jour demain matin».

La préfecture attend encore de nouveaux renforts



venant d'autres départements : «Ce sont plus de 650 pompiers qui vont lutter contre l'incendie durant toute la nuit», indique-t-elle.

Quatre campings et deux lotissements ont été évacués et sept salles d'hébergement ont été ouvertes au total dans les trois communes pour accueillir les personnes évacuées. À partir de minuit, les occupants de trois des quatre campings ont pu réintégrer leur logement.

Pas de victimes

L'incendie n'a pas fait de victimes parmi la population, mais 17 pompiers ont été légèrement blessés, a expliqué la préfecture sur X (anciennement Twitter). Plusieurs routes ont été coupées et la circulation sur la ligne SNCF

Perpignan-Cerbère a été interrompue.

«Un incendie d'une grande violence est en cours dans les Pyrénées-Orientales. J'appelle la population et les vacanciers à la plus grande vigilance», avait pour sa part écrit en début de soirée le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, sur X.

«La lutte contre les flammes se poursuit dans les Pyrénées-Orientales (...). De nombreux moyens terrestres et aériens sont mobilisés. La sécheresse et les vents violents accentuent les risques de propagation du feu», a estimé sur ce même réseau social le ministre de la Transition écologique, Christophe Béchu.

En début de soirée, le maire de Saint-André, Samuel Moli, avait qualifié la situation de «catastrophique». «On fait face à un incendie comme nous n'en avons jamais vu», avait-il déclaré sur France Bleu Roussillon. «Notre commune est durement touchée, et il y a beaucoup de dégâts», même s'il faut encore évaluer ces dégâts, selon lui. «Il ne faut pas que les gens essayent de traverser le village», avait également averti Samuel Moli, qui avait lui-même sa maison touchée par les flammes.

Pour Antoine Parra, maire d'Argelès, cet incendie était «très difficile à maîtriser». «Un camping a été totalement la proie des flammes» et «des gens ont perdu leur maison», avait-il déclaré en soirée sur France Bleu Roussillon.

Frontalières avec l'Espagne, les Pyrénées-Orientales sont le département français le plus touché par la sécheresse.

En Chine, pour cacher le taux de chômage des jeunes qui s'envole, on ne publie plus les chiffres

Lors de la publication mensuelle par Pékin des chiffres du chômage ce mardi 15 août, celui des 16-24 ans a tout simplement disparu. En juin, ils avaient atteint un niveau record et préoccupant.

Pas de chiffres, pas de chômeurs. Pas de chômeurs, pas de chômage. Pas de chômage... pas de chômage. Voilà l'équation pensée par la Chine pour éviter la gêne ressentie après la publication de chiffres du chômage trop élevée chez les jeunes. Ce mardi 15 août, Pékin a tout simplement décidé de suspendre leur publication mensuelle. Une mesure drastique et bien pratique dans un régime peu connu pour sa transparence.

En juillet, le taux de chômage pour l'ensemble de la population active a ainsi légèrement augmenté par rapport à juin pour atteindre 5,3 %. Quant à celui des jeunes, impossible de le savoir après la nouvelle censure de chinoise. En juin, ils avaient atteint un niveau record : 21,3 % des 16-24 ans étaient sans emploi. «La publication du taux de chômage des jeunes est suspendue», a sobrement déclaré devant la presse un porte-parole du Bureau national des statistiques (BNS), Fu Linghui, justifiant cette décision par la nécessité «d'ajuster» les données sur l'emploi.

«Si on cesse sa publication, il n'y aura plus de chômage et le problème sera réglé», commentait sarcastiquement un internaute sur le réseau social Weibo, au diapason d'autres messages. En Chine, le taux de chômage est calculé pour les

seules zones urbaines et ne dresse par conséquent qu'un tableau partiel de la situation.

Mauvaise passe financière

Les chiffres catastrophiques accentuent la pression pour un vaste plan de relance dans la deuxième économie mondiale, où l'état de santé du gigantesque secteur immobilier préoccupe les marchés. L'activité est pénalisée par les déboires de plusieurs promoteurs au surendettement astronomique, par la confiance en berne des consommateurs et le ralentissement économique mondial, qui pèse sur la demande en biens chinois et donc sur l'activité.

Pour soutenir la croissance, la banque centrale chinoise a abaissé mardi un taux de référence pour les prêts à moyen terme, une mesure qui permet de réduire les coûts de financement des banques commerciales pour les encourager à accorder davantage de crédits et à des conditions plus favorables. Le taux d'intérêt pour les prêts à un an de la banque centrale aux établissements financiers (MLF) passe ainsi à 2,65 % contre 2,75 % auparavant. Il avait déjà été abaissé en juin. «Cette baisse aura un effet limité», prévoit l'analyste Ting Lu, de la banque Nomura, arguant que pour l'économie chinoise le «pire reste à venir».

Dans ce contexte, les ventes au détail, principal indicateur de la consommation des ménages, ont seulement progressé de 2,5 % sur un an le mois dernier, selon des chiffres officiels du BNS. Des analystes sondés par l'agence Bloomberg s'attendaient à une accélération (3,6 %), après une augmentation de 3,1 % en juin de cet indice très suivi par les marchés.



Ce niveau reste très loin de celui d'avril (+18,4 %) lorsque les ventes au détail avaient réalisé leur plus forte progression de l'année, galvanisées alors par la reprise post-Covid et le retour des Chinois dans les restaurants, lieux touristiques et centres commerciaux. Signe désormais d'un essoufflement de la reprise, les prêts aux ménages ont atteint le mois dernier leur niveau le plus faible depuis 2009, selon des chiffres publiés vendredi.

Le marché immobilier tangue

La production industrielle a également ralenti en juillet (+3,7 % sur un an), après 4,4 % un mois plus tôt. Les analystes anticipaient un tassement mais plus modéré (4 %). Pour sa part, l'investissement en capital fixe s'est de nouveau tassé à +3,4 % sur un an sur les sept premiers mois de l'année. C'est son rythme de croissance le plus

faible depuis 2020.

Cet indicateur est le reflet des dépenses consacrées à l'immobilier, aux infrastructures, aux équipements ou encore aux machines, des secteurs sur lesquels le gouvernement s'est appuyé dans le passé pour stimuler l'activité. Les mauvais chiffres de ce mardi sont publiés au moment où les marchés scrutent le secteur immobilier, qui avec celui de la construction a longtemps représenté le quart du PIB de la Chine.

L'un des plus gros promoteurs du pays longtemps réputé solide, Country Garden, a été incapable la semaine dernière de s'acquitter de deux remboursements d'intérêts sur des emprunts et risque un défaut de paiement. Ces déboires font désormais craindre une contagion. Lundi, le promoteur public Sino Ocean a annoncé avoir fait défaut sur le remboursement d'un intérêt.

SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on Thursday the 09th day of November 2023 at 13.30 hrs, shall take place before the Master's Bar, Master & Registrar, Supreme Court, situate at the New Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the **SALE BY LICITATION** of the hereunder described property viz:- A portion of land of the extent of **ONE HUNDRED AND THIRTEEN DECIMAL NINETY FIVE SQUARE METRES (113.95 M²)** but found to be of the extent of **ONE HUNDRED AND FOURTEEN DECIMAL FORTY THREE METRES (114.43 M²)**, PIN - 1113560124, as per land survey report dated 24/05/2021 drawn up by Sworn Land Surveyor Z. A. K Beegun, morefully described in Reg: LS99/99092462, situate in the District of Port Louis, place called Vallée Pitot, 16, Crimea Lane and bounded as follows:- Vers le Nord, par le terrain appartenant à M. Muslim Jauforally, sur dix mètres et dix neuf centimètres (10.19m), Vers L'Est, par le terrain appartenant à M. Hassen Omar Ramjanny, sur onze mètres et quarante centimètres (11.40m), Vers le Sud, par "Crimea Lane" sur dix mètres et dix centimètres (10.10m), Et vers L'Ouest, par "Gupta Mandir Lane", sur onze mètres et dix sept centimètres (11.17m) and the whole as morefully described in deed transcribed in Vol: TV 7570/70. There exists on the said portion of land:- (a) a concrete house under flat reinforced concrete slab roof and occupying an area of 99 square metres and (b) a bathroom and kitchen made of concrete and covered with corrugated iron sheets occupying an area of 8.33 square metres and the whole morefully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter. **The said sale is prosecuted at the request of Rashida Bibi ALLYBUX (born SHEIK HYATH), no calling, residing at No.45, Royal Road, Grand River North West against 1.- Mohammad Rehad SHEIK HYATH, 2.- Mohammad Rahid SHEIK HYATH, and 3.- Rumaysha SHEIK HYATH, all of No.16, Crimea Lane, Vallée Pitot, Port Louis.**

NOW TAKE NOTICE that in terms of Articles 813-13 of the Code Napoleon any co-owners (co-indivisaire) of the said property can substitute himself or herself to the purchaser or purchasers within one month as from the date of adjudication by a declaration made at the Registry of the above Court. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said immovable property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall be debarred from such right.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 15th day of August 2023.

Me. H. GUNESH
of Block B, 3rd Floor, Astor Court Building, Georges Guibert St, Port Louis.
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 21st day of September, 2023 at 1.30 p.m shall take place before the Master's Court (Courtroom No.23, 2nd Floor), Supreme Court, Cnr Edith Cavell & Desroches Streets, Port-Louis, the **SALE BY LEVY** of:- **DESCRIPTION OF PROPERTY: DESIGNATION: PROPERTY CHARGED:** Une portion de terrain située au quartier des Plaines Wilhems lieu dit Coromandel de la contenance de **QUATRE CENT SEIZE TOISES ET QUATRE PIEDS (416 TS 4')** et est bornée, comme suit:- Vers l'Est par la route des Plaines Wilhems, sur cent trente pieds. Vers le Nord par un passage de dix pieds de large, sur cinq cents pieds. Vers l'Ouest par la dame Charbunet sur cent trente pieds. Et Vers le Sud, par la dite dame Charbunet, sur cinq cents pieds. La dite portion de terrain a depuis été mesurée par Monsieur Ravindranath Bhurtun, arpenteur jure, et a été trouvée être par lui de la contenance de **MILLE HUIT CENT SOIXANTE SEIZE ET QUATRE VINGT DIX CENTIEMES METRES CARRÉS (1876.90m²)** d'après son rapport d'arpentage avec plan figuratif y joint, en date du 03/11/2009, enregistré au Reg L.S 69/190 comme suit: Du premier cote, par un trottoir d'un metre (1.00m) de large, longeant Port Louis-St Jean Road (A1), sur trente cinq metres cinquante cinq centimètres (35.55m). Du second cote, par Frank Amar et ou ayants droits, sur cinquante metres soixante cinq centimètres (50.65m). Du troisième cote, par divers propriétaires, sur quarante six metres trente sept centimètres (46.37m). Du quatrième et dernier cote, par Ramana Maharshi Street, sur une ligne brisée en deux parties mesurant la première sur une ligne développée de vingt metres quarante trois centimètres (20.43m) et la deuxième sur une ligne droite mesurant trente quatre metres soixante dix centimètres (34.70m). Together with all that exist thereon and all that may depend or form part thereof without any exception or reservation whatsoever and the whole as morefully described in deed transcribed in Volume TV 5118/6 and TV 201412/001302 and Pin No. 1213090067 and in the Memorandum of Charges filed in the above matter. **The said sale is prosecuted at the request of DEVELOPMENT BANK OF MAURITIUS LTD against 1. Mr Roger Jackson BER also called Roger BER formerly known as Roger JACKSON; and 2. Mrs. Nicole Marie Brenda BER (born COOSHNA), the lawful wife of Mr Roger Jackson BER also called Roger BER formerly known as Roger JACKSON - Both residing at 133, Port Lacasse Street, La Tour Koenig, Pointe aux Sables; 3. Ms. Anita KOOSUL, residing at Kalimaye Road, 9eme Mile, Triolet.** All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations,

Dated at Port-Louis, this 10th day of August, 2023.

Me. R. BUCKTOWONSING SA
Orison Legal
Level 2, Hennessy Court, Cr. Pope Hennessy and Suffren Streets, Port Louis
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on Thursday the 21st day of September, 2023 at 1.30 p.m shall take place before the Master's Court (Courtroom No.23, 2nd Floor), Supreme Court, Cnr Edith Cavell & Desroches Streets, Port-Louis, the **SALE BY LEVY** of:- **DESCRIPTION OF PROPERTY: DESIGNATION: PROPERTY CHARGED:** Une portion de terrain à vocation résidentielle située au quartier des Pamplemoussses, lieu dit Pointe aux Piments, de la contenance de **quatre cent neuf mètres carrés (409 m²)**, étant le Lot No. 12 du plan général et est bornée d'après un rapport de description dressé par Mons. Zahur Ahmad Khuram Beegun, Arpenteur Jure, en date du 14/02/2003, enregistré au Reg : LS 48/1359, comme suit: Du premier cote, partie par le lot No.10 et partie par le lot No.11, sur une longueur totale de vingt deux mètres et soixante dix sept centimètres (22.77m). Du deuxième cote, par Mme Dayminte Ramsurn, sur dix huit mètres et dix centimètres (18.10m). Du troisième cote, partie par Mme Deomati Ramsurn et partie par un chemin de quatre mètres et vingt cinq centimètres de large (4.25m), une réserve d'un metre et cinquante centimètres (1.5m) de large entre, sur une longueur totale de vingt deux mètres et cinquante trois centimètres (22.53m). Et du quatrième et dernier cote, par le lot No.13, sur dix huit mètres et dix centimètres (18.10m). Together with all that exist thereon and all that may depend or form part thereof without any exception or reservation whatsoever and the whole as morefully described in deed transcribed in Volume TV 5118/6 and TV 201412/001302 and Pin No. 1213090067 and in the Memorandum of Charges filed in the above matter. **The said sale is prosecuted at the request of DEVELOPMENT BANK OF MAURITIUS LTD against 1. Mr Roger Jackson BER also called Roger BER formerly known as Roger JACKSON; and 2. Mrs. Nicole Marie Brenda BER (born COOSHNA), the lawful wife of Mr Roger Jackson BER also called Roger BER formerly known as Roger JACKSON - Both residing at 133, Port Lacasse Street, La Tour Koenig, Pointe aux Sables; 3. Ms. Anita KOOSUL, residing at Kalimaye Road, 9eme Mile, Triolet.** All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations,

Dated at Port-Louis, this 10th day of August, 2023.

Me. R. BUCKTOWONSING SA
Orison Legal
Level 2, Hennessy Court, Cr. Pope Hennessy and Suffren Streets, Port Louis
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

NOTICE UNDER SECTION 311(2) OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that Project & Transaction Resources Limited of 1st Floor, Felix House, 24 Dr. Joseph Rivière Street, Port-Louis, Mauritius is applying to the Registrar of Companies for removal from the Register of Companies, under Section 309(1)(d) of the Companies Act 2001 on the ground that the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all known creditors and has distributed its surplus assets in accordance with its constitution and the Companies Act 2001.

Objections or claims if any should be lodged in writing, with the Registrar of Companies not later than 28 days of the date of this notice.

Dated this 9th day of August 2023

CKLB International Management Ltd
Company Secretary

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 21st day of September, 2023 at 1.30 p.m.** shall take place before the Master's Court, (Courtroom No.23, 2nd Floor), Supreme Court, Cnr Edith Cavell & Desroches Streets, Port-Louis, the SALE BY LEVY of:- **DESCRIPTION OF PROPERTY: DESIGNATION: PROPERTY CHARGED:** "Une portion de terrain, a vocation résidentielle située au quartier des Pamplemousses, lieu dit Pointe aux Piments, de la contenance de **quatre cent soixante sept mètres carrés (467 m²) etant le Lot No. 3** du plan général et est bornée tant d'après un rapport de description dressé par Mons. Zahur Ahmad Khuram Beegun, Arpenteur Jure, en date du 14/02/2003, enregistré au Reg: LS 48 No.1359, comme suit: - Du premier cote partie par le lot No.7 et partie par le lot No.8, sur une longueur totale de vingt trois mètres et trente deux centimètres (23.32m); Du deuxième cote, par le lot No.13, sur dix huit mètres et dix centimètres (18.10m). Du troisième cote, par un chemin de quatre mètres et vingt cinq centimètres (4.25m) de large une réserve d'un mètre et cinquante centimètres (1.50m) de large entre, sur vingt trois mètres et trente deux centimètres (23.32m). Et du quatrième et dernier cote, par le lot No.15, sur dix huit mètres et dix centimètres (18.10m). Together with all that exist thereon and all that may depend or form part thereof without any exception or reservation whatsoever and the whole as morefully described in deed transcribed in Volume TV 5118/6 and TV 201410/001787 and Pin No. 1213090193 and in the Memorandum of Charges filed in the above matter. **The said sale is prosecuted at the request of DEVELOPMENT BANK OF MAURITIUS LTD against 1.- Mr. Jean Yves Jackson BER formerly known as Jean Yves JACKSON; and 2.- Mrs. Marie Jeanne BER (born Coraly), the lawful wife of Mr. Jean Yves Jackson BER formerly known as Jean Yves JACKSON – Both residing at 133, Portu Lacasse Street, La Tour Koenig, Pointes aux Sables; 3.- Mr. Pierre Steve CANGO; and 4.- Mrs. Marie Danielle Geneviève CANGO (born SOPHIE), the lawful wife of Mr. Pierre Steve CANGO - Both residing at 152, Rue Isidore Bouquet, St Croix. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such right.**

Under all legal reservations,
Dated at Port-Louis, this 10th day of August, 2023.

Me. R. BUCKTOWNSING SA
Orison Legal
Level 2, Hennessy Court, Cr. Pope Hennessy and Suffren Streets, Port Louis.
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

SALE BY LICITATION

Take notice that on the 04th day of August 2023, has been filed in the Master's office of the Supreme Court, the Memorandum of Charges containing the Conditions of sale & Clauses, pursuant and according to which shall take place before the Master's Bar, the Sale by Licitation of the hereunder described immovable property viz:- **A portion of land of the extent of 493 m² being Lot No. 9 situate in the District of Black River place called "Albion" and the whole morefully described in title deed dated 28th August 2007, registered and transcribed in Volume TV 6729/25. The said portion of land is bounded as follows:- Au Nord-est par une bande de terre servant de réserve le long du Albion Approach Road sur deux lignes mesurant respectivement cinq mètres et cinquante neuf centimètres (5.59m) et dix mètres et soixante quatre centimètres (10.64m). Au Sud-est par la 10^{me} portion décrite au susdit rapport sur trente mètres et soixante trois centimètres (30.63m). Au Sud-ouest par un chemin de six mètres (6.00m) de large, des réserves de deux mètres (2.00m) de large entre, sur seize mètres et vingt centimètres. Au Nord-ouest par la 8^{me} portion décrite au susdit rapport sur vingt neuf mètres et quatre vingt seize centimètres (29.96m). Together with a two storey residential building existing thereon and all that depends or form part thereof without any exceptions or reservations whatsoever, the whole morefully described in the said Memorandum of Charges. **The said Sale is prosecuted at the request of Mr Arumooghen KOOTAN against Mrs. Nalini Appavoo.** All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said immovable property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall be debarred from such rights.**

Under all legal reservations
Dated at Port Louis, this 08th day of August 2023.

Me. YOGINA YERRIAH
Of The Fabrique, Sir Virgil Naz Street, Port Louis.
Attorney in charge of the sale.

NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE

Take notice that I **Rajendra Rajiah** will apply to the Municipal Council of Quatre Bornes for a building and Land Use Permit for a proposed **Demolition of existing building, Construction of a new building at ground and first floor comprising of ground floor parking area and Commercial (General Retailer foodstuff and non foodstuff (excluding liquor), Commercial (general retailer foodstuff and non foodstuff (excluding liquor) and Residential at First Floor at 7, Nehru Road (bassin road) La Louise Q.Bornes.**

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication

Date: 17.08.2023

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 14th day of September 2023 at 1.30 p.m.** shall take place before the Master's Bar, Master & Registrar of the Supreme Court of Mauritius situated at New Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the **SALE BY LEVY prosecuted at the request of BCP BANK (MAURITIUS) LTD, against Mr. Virgil Nicolas JEAN-PIERRE, of Lot 97, Residence St. Jacques, Flic en Flac** of the following immoveable property:- **DESCRIPTION OF PROPERTY:-** *Une portion de terrain, étant le lot No.97 du lotissement, de la contenance de Quatre Cent Trente Trois Mètres Carrés (433.00m²) située au quartier de la Rivière Noire, lieudit Flic en Flac, et bornée d'après un rapport d'arpentage, dressé par Mons. Krishna Dwarka, Arpenteur Juré, en date à la clôture du 18/11/2002, enregistré au registre LS46/3913 et amendé par celui en date du 25/11/2002, enregistré au registre LS 47/1364, comme suit:- Au Nord, par l'avenue des Capucines sur treize mètres et sept centimètres (13.07m); A L'Est, par les Lots 102 et 101, décrit au susdit rapport d'arpentage, sur trente trois mètres et seize centimètres (33.16m); Au Sud, par le lot 98 décrit au susdit rapport d'arpentage sur treize mètres sept centimètres (13.07m); A L'Ouest, par le Lot 96 décrit au susdit rapport d'arpentage sur trente-trois mètres et quatorze centimètres (33.14m). Le lotissement est connu sous l'appellation «Résidences St Jacques». Together with all existing and future plantations and/or buildings which may be erected thereafter and all the appurtenances and dependencies thereof generally whatsoever without any exception or reserve, as morefully described in title deed dated 19/01/2005 registered and transcribed on 03/02/2005 in TV 5750/58. There is a single storey building which stands over Lot No. 97 bearing PIN 1905050215 of Lotissement Résidences St Jacques. It is made of reinforced concrete frames and structures, concrete block walls, under reinforced concrete slab roof. The elevations are fitted with aluminum frames and glazed openings. The said building provides an approximate gross covered area of 170 square metres and 40 square metres of open covered area under pre-painted galvanised steel sheets. All parties claiming a right to take inscription of legal Mortgage upon the said property are warned that they must exercise their rights before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.*

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 14th day of August 2023.

Me. JAYKAR GUJADHUR SA
Of Madun Gujadhur Chambers LLP
Unit 601, 5th Floor, Chancery House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

SALE BY LICITATION

NOTICE is hereby given that on **Thursday the 07th day of September, 2023 at 1.30 p.m.** shall take place before the Master's Court, Courtroom No. 23, 2nd Floor, Supreme Court, Cnr Edith Cavell & Desroches Streets, Port-Louis, the **SALE BY LICITATION prosecuted at the request of Development Bank of Mauritius Ltd having its registered office situated at Chaussee Street, Port-Louis, hereacting as inscribed creditor of Mrs. Saraspuppe APPEGADOO (born UPPADOO), widow of late Mr. Goraya APPEGADOO and exercising all the rights and actions of its debtor in terms of Article 1166 of Code Napoleon in force in Mauritius against 1.- Mrs. Saraspuppe APPEGADOO (born UPPADOO), Widow of late Mr. Goraya APPEGADOO residing at Joolum Road, Chemin Grenier; 2. Brinda APPEGADOO residing at Karrane Lane, Mahebourg; and 3. Ramakrishna APPEGADOO residing at Joolum Road, Chemin Grenier, of the hereunder described immoveable property, viz:-**

DESCRIPTION OF PROPERTY: DESIGNATION: *Une portion de terrain de la contenance superficielle de vingt cinq perches (25P) soit de mille cinquante cinq et vingt deux centièmes de mètres carrés (1055.22 m²) d'après titre, trouvée être de neuf cent quatre-vingt seize mètres carrés (996 m²) après mesurage d'après un rapport dressé par M. M. Chamroo, Arpenteur Juré en date du 06/05/2003 enregistré au Volume LS 49/1077 après la déduction faite de l'étendue occupée par la moitié de largeur d'un chemin commun et mitoyen et ayant appartenu à feu Monsieur Goraya Appegadoo maintenant au héritiers de ce dernier située au quartier de la Savanne, lieu dit «Chemin Grenier» et bornée comme suit: Du premier côté, par un chemin public connu sous le nom de Juloom Street, sur seize mètres et vingt quatre centimètres (16.24m). Du deuxième côté par un terrain appartenant Monsieur Issop Korimboccus, sur soixante et un mètres et vingt cinq centimètres (61.25m). Du troisième côté par un terrain appartenant à C. Seegoolam ou ayants droits, sur seize mètres et vingt quatres centimètres (16.24m). Et du quatrième côté et dernier côté partie par un terrain appartenant à Monsieur Bhism Dev Goormiah et partie par un terrain appartenant à Monsieur Appanah Coormiah, sur une longueur totale de soixante et un mètres et cinquante trois centimètres (61.53m). Together with all that may exists thereon and all that may depend or form part thereof without any exception or reservation whatsoever and the whole as morefully described in deed transcribed in Volume TV 884/36 and Pin No. 1604230164 and in the Memorandum of Charges filed in the above matter. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said immovable property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication failing which they shall forfeit such right.*

Under all legal reservations,

Dated at Port-Louis, this 10th day of August, 2023.

Me. R. Bucktownsing S.A
Orison Legal
Level 2, Hennessy Court, Corner Pope Hennessy & Suffren Streets, Port Louis.
ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

CORRIGENDUM SALE BY LEVY

Following a notice which was published in the issue of "Le Socialiste" dated the 06th April 2023, prosecuted at the request of **Development Bank of Mauritius Ltd against Mr Mohammad Zameer DEENALLY, the sole heir of late Mrs Azia Tahera BEENALLY** and under the hand and signature of Me. R. Bucktownsing SA, Attorney in charge of the Sale, please read as follows:- at line 3 of the said notice, should read as "Master's Court, (Courtroom No.23, 2nd floor, Supreme Court, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis)" instead of "Jules Koenig Street, Port Louis" and read at lines 37 & 38, **Mrs Aziza Tahera DEENALLY instead of Mrs Azia Tahera BEENALLY**, as wrongly published.

Dated at Port Louis, this 08th day of August 2023.

Me. R. Bucktownsing SA

Orison Legal

Level 2, Hennessy Court, Cr. Pope Hennessy and Suffren Streets, Port Louis.

ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 05th day of October 2023 at 1.30 p.m.**, shall take place before the Master's Court, Supreme Court, situate at New Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the Sale by Levy of the following immovable property, viz:- **DESCRIPTION OF PROPERTY**: (i) a building standing on a portion of state land of the extent of **FIVE HUNDRED AND FORTY FIVE SQUARE METRES (545m²) (PIN1312100124)**, being lot No.1 of part of Pas Geometriques on Moltke situate in Zone B at Roches Noires in the District of Riviere du Rempart and bounded as follows: Towards the North East by high water mark of the sea; Towards the South East by surplus of State Land on fifty two metres (52.00m); Towards the South West by an access road three metres and thirty centimetres (3.30m) wide on ten metres and seventy centimetres (10.70m); Towards the North West by surplus of State Land on fifty two metres and eighty centimetres (52.80m) (ii) together with the right to the lease. The building is leased and registered on 03/05/2012 in TB 476/124 and the whole morefully described in a deed transcribed in Vol. 8419/37; . The said sale is prosecuted at the request of MAUBANK LTD now standing in the rights of MAURITIUS POST AND COOPERATIVE BANK LTD who had acquired by way of transfer of undertakings the rights of NATIONAL COMMERCIAL BANK LTD who in turn has acquired the rights of BRAMER BANKING CORPORATION BANK LTD (then IN RECEIVERSHIP) against 1.- Mr Djamil Idris FAKIM represented by his agent and proxy Mr Rafik FAKIM of Royal Road, Central Flacq; 2.- Mrs Marie Sheila Li Chewe Phaaak FAKIM (born LI WOON CHUNG) represented by her agent and proxy Mrs Li Chewe Foung LI WOON CHUNG of No. 57, Quartier de la Fontaine, Domaine de Bon Espoir, Piton. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservation.

Dated at Port Louis, this 14th day of August 2023.

Me. N. RAMA

Of Suite 701, 6th Floor, Chancery House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.

Attorney in Charge of the sale

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 14th day of September 2023 at 1.30 p.m.**, shall take place before the Master's Court, (2nd Floor New Supreme Court Building, Cnr Desroches and Edith Cavell Streets, Port Louis), the Sale by Levy of the following immovable property, viz :- 'Une portion de terrain de la contenance de **DEUX CENT QUARANTE METRES CARRÉS ET SIX/DIXIEMES (240.60m²) (PIN1811020017)**, située au quartier de Moka, lieudit Quartier Militaire (Bonne Veine), et bornée tant d'après le titre de propriété que d'après un procès-verbal de rapport, avec plan figuratif, dressé par Mons. Louis Maurice DUMAZEL, ancien Arpenteur Jure, le 28/02/2001, enregistré au Reg L.S 41 No.8434, comme suit:- Du premier côté, par S. M Nazir Jany et autres, sur dix-sept mètres soixante-sept centimètres (17.67m); Du second côté, partie par une courbe, sur quatre mètres quatre-vingt-sept centimètres (4.87m) et partie par un chemin de sortie de trois mètres cinq centimètres (3.5m) de large, sur six mètres cinquante centimètres (6.50m); Du troisième côté, par la portion de terre devant être cédée à M. Taleb Maulaboksh, sur vingt mètres onze centimètres (20.11m); Du quatrième côté, par les réserves de la Rivière Jacquard, sur treize mètres trente-trois centimètres (13.33m). Together with all that may depend therefrom or form part thereof without any exception or reserve. The said sale is prosecuted at the request of MauBank Ltd formerly known as MAURITIUS POST AND COOPERATIVE BANK LTD against Mr. Nooranee MAULABOKSH of Zikriya Road, Bonne Veine, Quartier Militaire. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 14th day of August 2023.

Me. N. RAMA

Of Suite 701, 6th Floor, Chancery House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.

Attorney in Charge of the sale

NEWSPAPER NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION AND INSTALLATION/USE OF ELECTRIC MOTORS

Take notice that I **Atish Car Wash** will apply to the District Council of Riviere Du Rempart for a Building and Land Use Permit for a proposed car wash and an authorization to install/use the following electric motors/engines:

1 Pressure Washer - 3600 Watt

1 Vacuum Cleaner Wet and dry-2400 Watt

at Cnr Ramnager Road and Reservoir Road, Goodlands.

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.

Date: 17/08/2023

IN THE SUPREME COUR OF MAURITIUS (FAMILY DIVISION)

In the matter of:-

Samur Menon GUNNOO,
residing at Morc La Lucie Roy, Bel Air.

PETITIONER (H)

V/S
Varsha Hanumant Gunnoo (born Bavale),
residing at Samarth Colony, Idrayani Nagar, Pune,
Maharashtra, India.

RESPONDENT (W)

NOTICE TO ATTEND COURT

In compliance with an Order made on 24/02/2023 by Her Ladyship, The Honourable, Mrs R. D. DABEE, Judge of the above Court, the abovenamed Petitioner has been authorized to effect substituted service in the above matter by way of publication.

TAKE NOTICE, you the abovenamed Respondent, in order that you may not plead or pretend ignorance of same that the abovenamed Petitioner has entered a divorce petition against you on the grounds of "faute", and that the above matter is coming for **(Substituted Service) PRESENTATION ANEW on Tuesday the 14th November 2023 at 09.30 a.m. before the Supreme Court (Family Division), situated at New Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis.**

NOW TAKE FURTHER NOTICE that you, the abovenamed Respondent are most formally required to attend before the Supreme Court (Family Division) on the aforesaid date and hour, to show cause whether you intend to resist the divorce petition lodged against you in the above matter.

WARNING YOU, that the above matter will be proceeded whether you be present or not.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 14th day of August 2023.

Me. O. D. COWREEA

of Suite 1105, 11th Floor, Sterling Tower, 14, Poudriere St, Port Louis.

IN THE SUPREME COURT OF MAURITIUS (FAMILY DIVISION)

FLA NO 65/03/22

In the matter of:- FD 1564/22

Marie Aurelie Regine LABELLE,
no calling, residing at Ballack Road, Poudre D'Or (W)

PETITIONER

v/s

Jean Kevin HERBU,
a Painter, residing at Laborde Road, Bois Rouge,
Pamplemousses (H)

RESPONDENT

NOTICE TO ATTEND COURT

In compliance with an Order made on 30/05/2023 by His Lordship, The Honourable, Mr N. F. OH SAN-BELLEPEAU, Judge of the above Court, the abovenamed Petitioner has been authorized to effect substituted service in the above matter by way of publication.

TAKE NOTICE, You the abovenamed Respondent, in order that you may not plead or pretend ignorance of same that the abovenamed Petitioner has entered a divorce petition against you on the grounds of "faute", a true and certified copy of which is available at the office of the undersigned Attorney together with all relevant documents, and that the above matter is coming for **MENTION on Tuesday 05th September 2023 at 9.30 hrs**, before the Supreme Court (Family Division), situated at New Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis.

NOW TAKE FURTHER NOTICE that you, the abovenamed Respondent are most hereby formally called, summoned and required to attend the Supreme Court (Family Division) on the aforesaid date and hour, to show cause whether you intend to resist the divorce petition lodged against you in the above matter.

WARNING YOU, that the above matter will be proceeded whether you be present or not.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 14th day of August 2023.

Me. Y. M. D. RENGHA

of 2nd Floor, Block B, Astor Court, Port Louis.

Attorney for the Petitioner instructing Me N. Nunnoo

To/-

Jean Kevin HERBU, residing at Laborde Road, Bois Rouge, Pamplemousses.

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 28th day of September 2023 at 1.30 p.m.**, shall take place before the Master's Court, Supreme Court Building, (2nd Floor New Supreme Court Building, Cnr Desroches and Edith Cavell Streets, Port Louis), the Sale by Levy of the following immovable property, viz :- (i) "une portion de terrain de la contenance de **cinq cent quarante-six mètres carrés (546m²)** - (PIN 1507030037), située au quartier du Grand Port, lieudit "L'Escalier", Chemin La Chapelle, et borne d'après un procès-verbal de rapport dressé par Mons. NG TONG NG WAH, Arpenteur Jure, le 26/09/2006, enregistré au registre LS 59/3309, comme suit: Du premier côté, L'escalier Branch Road, des réserves d'un mètre cinquante centimètres (1.50m) de large entre, sur une longueur développée de vingt-cinq mètres soixante-cinq centimètres (25.65m); Du second côté, par un chemin public de trois mètres (3m) de large connu sous le nom de "Chapelle Lane", sur vingt et un mètres soixante-cinq centimètres (21.65m); Du troisième côté, par Farok Enamun et partie par Krishnaduth Ramsurun, sur une longueur totale de vingt-six mètres quatre-vingt-sept centimètres (26.87m); Du quatrième côté, par Krishnaduth Ramsurun, sur vingt-quatre mètres vingt-sept centimètres (24.27m); Ensemble une maison en blocs de ciment sous dalles existant, ainsi que les installations faites pour une prise d'eau en location, la lumière électrique et le drainage. Together with all existing and future plantations and/or buildings which may be erected thereafter and all the appurtenances and dependencies thereof generally whatsoever without any exception or reserve. - the whole morefully described in a deed transcribed in Vol TV 6340/20. (ii) "une portion de terrain de la contenance de quatre cent vingt-deux mètres carrés (422.00m²) (distrait du solde d'un terrain de la contenance originale d'un arpent soixante perches (1A65P), située au quartier des Plaines Wilhems, lieudit La Louise, portant le Parcel Identification Number «PIN» 1923060302, ainsi qu'il appert d'un PIN Number délivré par le Ministère du Logement de Terres le 07/12/2015 sous référence PCR 20615/2015, et bornée tant d'après le titre de propriété ci-après relate que d'après un procès-verbal de rapport dressée par Mons. Ahmed Jeewa, Arpenteur Jure, le 25/01/2000, enregistré au registre LS38/933, comme suit: Du premier côté, par un chemin commun, une réserve d'un mètre cinquante centimètres (1.50m) de large entre, sur dix-sept mètres (17m); Du second côté, par divers propriétaires, sur vingt-quatre mètres quatre-vingt-huit centimètres (24.88m); Des troisièmes et quatrièmes cotes, par le surplus du terrain, sur deux lignes mesurant respectivement dix-sept mètres (17m) et vingt-quatre mètres quatre-vingt-huit centimètres (24.88m); Ensemble un bâtiment à usage de «Store» de vingt-neuf mètres carrés et quarante-cinq centimètres (29.45m) en blocs de ciment sous dalle. Together with all existing and future plantations and/or buildings which may be erected thereafter and all the appurtenances and dependencies thereof generally whatsoever without any exception or reserve. The said sale is prosecuted at the request of **BCP BANK (MAURITIUS) LTD formerly known as BANQUE DES MASCAREIGNES LTEE** against (i) Mr. Pyareylal MUNGUR and (ii) Mrs. Renu MUNGUR both of Clairfond No. 2, Vacoas. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right. Under all legal reservation.

Dated at Port Louis, this 14th day of August 2023.

Me. N. RAMA

Of Suite 701, 6th Floor, Chancery House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.

Attorney in Charge of the sale

SALE BY LEVY

Notice is hereby given that on **Thursday the 14th day of September 2023 at 1.30 p.m.**, shall take place before the Master's Court, Supreme Court, (2nd Floor New Supreme Court Building, Cnr Desroches and Edith Cavell Streets, Port Louis), the Sale by Levy of the following immovable property, viz:- une portion terrain de la contenance de **CENT SOIXANTE DOUZE METRES CARRÉS ET QUATORZE CENTIEMES DE METRE CARRE (172.14m²)** (PIN1604020105) étant la troisième portion du procès-verbal ci-dessus relate située dans le district de SAVANE, au lieudit CHEMIN GRENIER, bornée d'après le titre de propriété ci-après relate, selon le sus dit procès-verbal de partage dressé par Mons. J. R. E Bernard Desvaux de Marigny, Arpenteur Jure, amende comme dit ci-dessus, comme suit: Vers le Nord, par une portion de terre de la contenance de 0A 15 5/13P appartenant au Curateur des Biens Vacants (Rajub JANNOO), un accès d'un mètre et cinquante-deux centimètres (1.52m) de large entre, se trouvant sur le terrain présentement décrit, sur dix-huit mètres et douze centimètres (18.12m); Vers l'Est, par la quatrième portion sur neuf mètres et soixantequinze centimètres (9.75m); Vers le sud, par un terrain de 0A 10P appartenant à Monsieur Asheek Hossen et Nizaim Jaunno sur dix-huit mètres et douze centimètres (18.12m); Vers l'ouest, par la seconde portion sur neuf mètres et soixante-cinq centimètres (9.65m). Together with all that may depend therefrom or form part thereof without any exception or reserve, the whole morefully described in deed transcribed in TV 3606/18. The said sale is prosecuted at the request of **MAUBANK LTD now standing in the rights of MAURITIUS POST AND COOPERATIVE BANK LTD who had acquired by way of transfer of undertakings the rights of NATIONAL COMMERCIAL BANK LTD who in turn has acquired the rights of BRAMER BANKING CORPORATION BANK LTD (then IN RECEIVERSHIP) against Mr. Abdool Samad JAUNNOO, of Mosque Road, Chemin Grenier**. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right.

Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 14th day of August 2023.

Me. N. RAMA

Of Suite 701, 6th Floor, Chancery House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.

Attorney in Charge of the sale

Football

Man Utd 1-0 Wolves:**L'emporte alors que l'équipe d'Erik ten Hag remporte la victoire contre l'équipe de Gary O'Neil**

La tête à bout portant de Raphael Varane a assuré une victoire 1-0 à Manchester United malgré une performance peu convaincante contre des Wolves peu connus à Old Trafford.

Les visiteurs de Gary O'Neil ont eu la meilleure des chances avant le vainqueur de Varane à la 76e minute, Matheus Cunha ratant une occasion en or de donner l'avantage aux Wolves au début de la seconde période dans ce qui a été une performance animée de l'attaquant brésilien.

Erik ten Hag avait souligné la nécessité pour son équipe de "monter la barre" avant le coup d'envoi, mais il s'agissait d'une démonstration passive de United devant ses propres supporters. Il a fallu une bonne passe de Bruno Fernandes pour débloquer les choses, le centre d'Aaron Wan-Bissaka trouvant Varane.

Il y avait encore des opportunités pour les Wolves alors que le remplaçant Fabio Silva a forcé à deux reprises le nouveau gardien de United, Andre Onana, à effectuer des arrêts intelligents en fin de match. Il y a même eu un contrôle de pénalité dans le temps d'arrêt quand Onana a percuté Sasa Kalajdzic tout en ne récupérant pas le ballon.

O'Neil a été réservé pour ses plaintes, mais il sera reconforté même en cas de défaite. Les 23 tirs des Wolves sont les plus marqués par une équipe à l'extérieur à Old Trafford depuis Chelsea en 2005.

Ten Hag sera sûrement alarmé par cela malgré que son équipe ait remporté les trois points.

Les attentes pour les Wolves étaient faibles à l'approche du concours, le départ de Julen Lopetegui à la veille de la saison signifiant qu'O'Neil n'avait eu que quelques jours pour préparer son équipe. C'était une équipe sans une seule nouvelle signature dans la formation de départ.

Mais les Wolves ont concouru de manière impressionnante, se préparant bien défensivement et posant plus de problèmes lors de la contre-attaque que United ne pourrait en causer à l'autre bout. En effet, les visiteurs auraient facilement pu mener à la pause s'ils avaient tenté leur chance.

Le beau travail de Cunha, échappant facilement à Lisandro Martinez, mettait en place Pablo Sarabia dans le couloir gauche mais son effort était dévié juste à côté. L'Espagnol a rendu la pareille peu de temps après, mais Cunha a ensuite raté son tir loin de l'autre poteau d'Onana.

Le gardien de but de United était l'un des deux débuteants d'une équipe de United qui comprenait également Mason Mount, mais une tête de Varane - signe de ce qui allait plus tard décider du match - était aussi proche que



United dans les 45 premières minutes. Tout était trop lent.

Le schéma s'est poursuivi en seconde période, l'échec de Cunha étant particulièrement choquant. Le centre de Sarabia a trouvé son chemin vers lui au deuxième poteau et il semblait simple de transformer le ballon en filet, mais il a réussi à frapper l'extérieur du poteau à la place. Un énorme lâcher-prise.

Cunha a continué à tourmenter la défense de United avec ses courses en profondeur et une autre charge a donné une opportunité à Pedro Neto mais le tir fatigué a été sauvé par Onana. Un Ten Hag inquiet s'est tourné vers Christian Eriksen et Jadon Sancho pour inverser la tendance.

United l'a gagné quand Varane a hoché la tête mais, étrangement, ils n'ont jamais vraiment réussi à le faire - les Wolves continuant à pousser jusqu'à la fin. Seul un envahisseur de terrain a endigué le flux, United ayant besoin de toute l'aide possible, et ils ont même survécu à l'appel de pénalité.

Onana, qui a fait tant de bon travail, en a choisi un qui le dépassait et est entré en collision lourdement avec Kalajdzic, l'attaquant du beanpole à son retour d'une blessure au genou. Il semblait que l'arbitre courait vers la ligne de touche pour accorder le penalty, mais c'était plutôt un jaune pour O'Neil.

L'avertissement était celui de United lundi soir, malgré l'extension de leur circuit invaincu à 19 matchs. C'était une performance d'équipe manquant de verve et un adversaire moins gaspilleur que les Wolves - dont il ne peut y en avoir beaucoup - les aurait punis.

Le patron des Wolves, O'Neil, a révélé que Jonathan Moss, dont le titre est Select Group 1 Manager chez PGML, s'est déjà excusé pour la non-attribution d'une "pénalité flagrante" pour le défi d'Onana dans le temps d'arrêt.

"Nous venons de parler à Jonathan Moss et de lui faire

preuve de fair-play pour s'être excusé et s'être excusé en disant que c'était une pénalité flagrante et qu'elle aurait dû être infligée", a déclaré O'Neil.

"J'ai passé l'après-midi avec lui aujourd'hui, j'ai abandonné une grande partie de ma journée et de ma préparation pour essayer de comprendre les nouvelles directives et essayer de ne pas me faire réservé pour mon premier match avec les nouvelles directives, ce que j'ai échoué.

"Fair-play à Jonathan pour avoir dit que c'était une erreur claire et évidente et il ne peut pas croire que l'arbitre sur le terrain ne l'a pas donnée, ne peut pas croire que VAR n'est pas intervenu.

"Cela m'a probablement fait me sentir encore plus mal en fait parce qu'une fois que vous savez que vous avez raison, vous vous sentez encore plus mal à l'idée de partir sans rien."

"C'était un match difficile", a déclaré Ten Hag. "Nous pouvons mieux faire beaucoup de choses mais je vois aussi beaucoup de choses positives. J'ai vu six ou sept bonnes reprises de ballon haut et ensuite nous devons tirer plus des revirements. Dans un bloc bas, nous avons défendu pour nos vies et nous y avons survécu."

"Il faut trouver les bases de la saison et accumuler des points. Si nous voulons continuer à accumuler des points, nous devrons jouer mieux qu'aujourd'hui. Mais il y avait des points positifs, l'organisation défensive, la feuille blanche et la mentalité. Nous avons trouvé un moyen de gagner."

Cela peut sembler étrange de choisir un joueur du match qui a gâché la meilleure chance de l'équipe perdante du match, mais c'est Cunha qui a illuminé la soirée avec ses virages intelligents loin des défenseurs et ses courses en profondeur. Il a de la puissance et de la grâce sur le ballon.

Ce que Cunha n'a pas pu faire, c'est marquer. Il n'a trouvé le filet que deux fois la saison dernière, soit autant que n'importe quel joueur de la formation de départ d'O'Neil réuni dans toutes les compétitions pour n'importe quel club la saison dernière. Les loups auront besoin de lui pour ajouter cela à son jeu s'ils veulent arrêter la répétition de l'histoire.

O'Neil semble ravi de travailler avec Cunha pour l'aider à devenir plus complet et à trouver la touche finale. "Je pensais qu'il était très bon, il a raté beaucoup d'entraînement cette semaine avec un léger problème, donc nous n'allions jamais lui faire perdre 90 minutes", a-t-il déclaré.

"Il y a beaucoup de choses qu'il peut encore améliorer, il sait où ils en sont. Il y a un sacré joueur là-dedans, mais nous devons encore travailler pour l'amener au niveau auquel je sais qu'il peut être, pour pouvoir faire ce qu'il a fait ce soir plus régulièrement, ajouter un but à la fin."

Coupe du monde féminine**L'Espagne bat la Suède et se qualifie pour la finale**

L'Espagne a battu la Suède en demi-finale de la Coupe du monde, ce mardi, grâce à des buts de Paralluelo et Carmona (2-1).

L'Espagne s'est qualifiée pour la première finale de Coupe du monde de son histoire, en battant la Suède (2-1), mardi à Auckland, dans une demi-finale à rebondissements qui a basculé sur un but à la 90e minute d'Olga Carmona.

D'une frappe surpuissante, la défenseure espagnole a assommé des Suédoises qui avaient égalisé quelques secondes plus tôt, par Rebecka Blomqvist (88e).

Un match longtemps fermé

Longtemps cadenassé, le match s'est débloqué dans un dernier quart d'heure de folie, à la suite du but de Salma Paralluelo (81e), la « supersub » espagnole déjà décisive au tour précédent.

La force offensive de la Roja a eu raison de la co-meilleure défense du tournoi, surprise par la tournure des événements, sous

la pluie néo-zélandaise qui a doublé leurs espoirs.

L'Espagne, qui disputait sa première demi-finale de Coupe du monde, reste en lice pour un titre qui couronnerait son changement de statut, de nation émergente à puissance établie.

Les coéquipières d'Aitana Bonmatí ont déjoué les pronostics, malgré des tensions en coulisses liées aux méthodes jugées cliantes du sélectionneur Jorge Vilda, qui a subi l'an dernier la fronde de quinze internationales qui ne voulaient plus jouer sous ses ordres.

L'une des plus jeunes sélections du tournoi affrontera, dimanche à Sydney, l'Australie ou l'Angleterre, deux autres pays en quête d'une première étoile.

Le dénouement cruel se répète pour la Suède, qui perd une troisième demi-finale

de Mondial consécutive, après 2011 et 2019.

Les Scandinaves, qui avaient éliminé en huitièmes les Etats-Unis doubles tenants du titre (0-0 ap, 5-4 tab) puis le Japon en quarts (2-1), quittent la compétition face à un adversaire supposé moins expérimenté.

Leur stratégie à forte teneur défensive a pourtant longtemps éloigné les Espagnoles du but de Zecira Musovic, qui n'a pas eu à se déployer comme elle l'a fait avec brio face aux Américaines.

L'Espagne est restée fidèle à son jeu de possession, agrémenté de gestes techniques de grande classe, mais sans se montrer dangereuse, durant une première heure équilibrée, sans éclat de chaque côté.

Paralluelo, joker efficace

L'entrée en jeu (57e) de l'ailière Salma

Paralluelo, à la place de la double Ballon d'or Alexia Putellas, a relancé le match en faveur de la Roja qui, enfin, se sortait du faux-rythme imposé par leurs adversaires.

La pépite de Barcelone, âgée de 19 ans, a ouvert le score d'une belle frappe à ras de terre du droit. C'est elle, déjà, qui avait marqué pour qualifier l'Espagne en demi-finale, lors de la prolongation contre les Pays-Bas (2-1 ap), un match qu'elle avait débuté comme remplaçante.

Ce but a réveillé la Suède, qui a égalisé par Blomqvist, dont la reprise de volée, sur une remise de la tête de Lina Hurtig, semblait rediriger la rencontre vers la prolongation.

C'était sans compter sur Carmona. A la suite d'un corner, la capitaine espagnole a envoyé une frappe puissante que Musovic a déviée en vain sur sa barre, puis dans son but.